SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT
DU SAGUENAY [CSQ]

POLITIQUE

Pour un social syndical

Novembre 2025

Le Syndicat de l'enseignement du Saguenay met à la disposition de la personne déléguée de l'école ou du centre, un budget annuel à utiliser pour l'achat d'un léger goûter lors d'une rencontre syndicale ou lors d'un social syndical.

Voici les paramètres :

- de 3 à 9 enseignants : un montant allant de 0 à 30 $;
- de 10 à 19 enseignants : un montant allant de 0 à 50 $;
- de 20 à 30 enseignants : un montant allant de 0 à 70 $;
- de 31 à 100 enseignants : un montant allant de 0 à 125 $.

Les personnes déléguées devront fournir une facture pour recevoir un remboursement et aussi nous indiquer le nombre de participants et participantes.

Le SES ne rembourse pas les frais relatifs à l'achat de boisson alcoolisée.

Tout établissement ou regroupement d'établissements pourra faire une demande au conseil d'administration pour le financement d'un social syndical spécial. L'approbation et la hauteur du financement seront du ressort du conseil d'administration.